



BAREME DES HONORAIRES APPLICABLE AU 01/01/2025

VENTE DE FONDS DE MURS COMMERCIAUX ET DE FONDS DE COMMERCE CESSIONS DE PARTS SOCIALES ET CESSION EN PROCEDURES COLLECTIVES

Prix de vente	HT	Honoraires charge vendeur en % TVA applicable 20%
		TTC
De 1€ à 125 000 €	Montant forfaitaire Maximum de 10 000 € HT	Montant forfaitaire maximum de 12 000€ TTC
125 001 € à 600 000 €	8 % HT	9,6 % TTC
600 001 € à 1 500 000 €	7 % HT	8,4 % TTC
1 500 001 € à 3 000 000 €	5% HT	6 % TTC
+ 3 000 001 €	4% HT	4,8% TTC

Honoraires spécifiques à la location-gérance avec promesse de vente :

Forfait de 10.000 € HT à la signature de la location-gérance.

A la cession, honoraires de 10% HT du prix de vente après déduction des 10.000 € HT encaissés lors de la prise en location-gérance.

LOCATIONS

DROIT AU BAIL (DAB) PAS DE PORTE (PDP)	Valeur la plus haute entre 8,33 % du montant et 10 % du loyer triennal (avec minimum de 10 000 €)	Valeur la plus haute entre 10 % du montant et 12 % du loyer triennal (avec un minimum de 12 000 €)
BUREAUX ET LOCAUX D'ACTIVITE	15 % HT du loyer annuel (charge preneur) + 15 % HT du loyer annuel (charge bailleur) Avec un minimum de 3000 €	
BAIL DEROGATOIRE (PRECAIRE DUREE <=36 MOIS)	10 % des loyers de la période (Minimum global de 10 000 €)	12 % des loyers de la période (Minimum de 12 000 €)
BAIL 3/6/9	10 % des loyers de la période Minimum global de 10 000 €)	12 % des loyers de la période (minimum de 12 000 €)

La dérogation au barème ne doit être exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017

- *Il est précisé que dans le cadre de la délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence ,promoteur), le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur*
- **TVA en sus**
- **Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)**

Immobilière Agence Du Parc - Adresse : 29 Avenue du General Leclerc 14390 Cabourg - RCS N° 348 316 290 - Représenté(e) par Mr Gavinet Daniel
Carte Professionnelle Transaction : T999-2013 - Délivrée par : préfecture de Caen Le Garant : SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS - Garantie :
Transaction Sans maniemment de fonds -